

CHIFFRES CLÉS ET DIAGNOSTIC**I. UN DÉPARTEMENT EN DÉCLIN, AVEC DE PROFONDES DISPARITÉS SOCIOÉCONOMIQUES****UNE SITUATION GÉOSTRATÉGIQUE ENVIABLE, DE NOMBREUX ATOUTS, MAIS UN DESTIN CONTRARIÉ**

Département de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au carrefour des régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Paca, le Vaucluse est bien doté en équipements et services, notamment de transport.

Sa population est plutôt jeune et mobile. La précarité est néanmoins forte, notamment parmi les personnes peu ou pas qualifiées. Le Vaucluse est ainsi le département de la région où le taux de pauvreté est le plus élevé (19,3 %).

L'aire urbaine interrégionale d'Avignon, qui déborde sur le Gard et les Bouches-du-Rhône, concentre une grande part de l'emploi et de la population du département.

Après une période de forte attractivité, les arrivées en provenance de l'extérieur du département se réduisent.

Le Vaucluse conserve cependant un dynamisme démographique soutenu, grâce à un taux de natalité élevé.

La situation socioéconomique du Vaucluse est particulièrement préoccupante, certaines communes sont en état d'urgence sociale absolue. L'analyse des données conduites avec un souci d'objectivité permet de distinguer de très importantes disparités entre des villes « éprouvées » dans lesquelles se concentrent les problématiques sociales et des communes « résidentielles » dont la structure de la population met en exergue une moindre importance de familles monoparentales, et des familles de 3 enfants et plus. Dans ces

communes « résidentielles » le niveau d'étude de la population est supérieur, la proportion de CSP plus est plus élevée et le taux de chômage inférieur à celui des communes éprouvées.

UNE CONCENTRATION DE POPULATIONS EN SOUFFRANCE DANS LES VILLES IMPORTANTES DU DÉPARTEMENT

TAUX DE PAUVRETÉ ET NIVEAU DE REVENU

Le taux de pauvreté en Vaucluse, en 2016, est de 19,70% de la population, pour un taux de 14,70% au niveau national, de 31,00% sur Avignon, de 26,00% sur Cavaillon, de 29,00% sur Carpentras, de 23,00% sur Bollène et Orange.

La situation est encore plus difficile dans certains quartiers des principales villes du Vaucluse : Rotonde-La Barbière 48,50%, La grange d'Orel sur la commune d'Avignon 57,03%, Dr Ayme 62,36% sur Cavaillon.

A l'inverse certaines communes pourraient être qualifiées de « prospère », ce sont des communes dans lesquelles les taux de pauvreté et de chômage sont plus faibles et la médiane du revenu disponible par u.c plus élevée.

Le niveau de revenu disponible par unité de consommation est contrasté en Vaucluse, la médiane s'établit pour le département à 19.203,81€, en région elle est de 20524,50€ et de 20808,67€ au niveau national.

Toutefois, pour les 4 villes de plus de 25.000 habitants du Vaucluse (Avignon 91.921h, Carpentras 28.309 h, Orange 28.919 h, Cavaillon 26.641 h) cette médiane est inférieure à celle du département Avignon 16.280€ par unité de consommation, Carpentras 16.920€, Orange 18.430€, Cavaillon 17.060€

UNE ABSENCE DE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

- Une contestation stérile du leadership d'Avignon, et plus généralement des villes importantes par les communes périurbaines.

- Un morcellement des centres de décision un nombre extraordinaire d'intercommunalités par rapport au nombre d'habitants du département.

PERTE D'ATTRACTIVITÉ

DEPUIS, PLUSIEURS DÉCENNIES LE VAUCLUSE EST UN DÉPARTEMENT DE DÉBUT OU DE FIN DE CARRIÈRE, UN DÉPARTEMENT DE VILLÉGIATURE « DORÉE »

Le Vaucluse ne compte pas d'agglomération ou de métropole de dimension européenne ou nationale, il n'est pas un département avec un tissu économique dense et des entreprises d'envergure internationale, ce n'est pas non plus un pôle universitaire ou de recherche majeur, ni le siège d'institutions publiques marquantes.

Les jeunes diplômés issus de l'Université d'Avignon ou d'autres Universités trouvent un emploi hors du Vaucluse et ne reviennent que rarement dans leur département d'origine.

Les postes de responsabilité dans le secteur public ou dans les entreprises sont pourvus par des personnes en début ou fin de carrière venant d'autres départements. Ces élites peu nombreuses sont peu impliquées dans la vie locale et la promotion du Vaucluse.

UN DÉPARTEMENT QUI ATTIRE DE MOINS EN MOINS

Une attractivité en net fléchissement Avec 564 600 habitants en 2018, le Vaucluse est le 4e département de la région, derrière les départements littoraux qui dépassent le million d'habitants. Comme la tendance régionale, le Vaucluse a d'abord connu une forte croissance démographique entre 1999 et 2006 (+ 1 % par an). Puis, plus réduite (divisée par deux) durant les dix années suivantes.

Durant la première moitié de cette période 1999-2011, les migrations ont contribué aux deux tiers du dynamisme démographique (soit + 0,63 % par an).

Depuis, comme pour l'ensemble de la région, l'attractivité du département a nettement fléchi (près de + 0,1 %, représentant 400 habitants supplémentaires par an).

Seules les Bouches-du-Rhône font mieux dans la région. Si le solde migratoire est faible depuis cinq ans, la part des nouveaux arrivants dans le département s'établit à 4,2 % de la population en 2018. Cela situe le Vaucluse dans la moyenne des départements de la région (de 3 % dans les Bouches-du-Rhône à 4,7 % dans les Alpes-de-Haute-Provence).

Parmi les nouveaux habitants, la proportion de ceux qui viennent d'une autre région ou de l'étranger est en revanche un peu plus forte en Vaucluse : 3 %, contre 2,3 à 2,7 % dans les autres départements de Paca.

La situation limitrophe du Vaucluse avec les deux autres régions, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, explique en partie ce constat. Le tiers de la population vauclusienne vit dans une des quatre communes de plus de 25 000 habitants du département.

Parmi celles-ci, seule Carpentras (29 800 habitants en 2017) a continué son essor démographique depuis 2006 (+ 270 habitants par an). Avignon (91 200 habitants), Orange (29 300 habitants) et Cavaillon (27 500 habitants) ont perdu des habitants.

UN DÉPARTEMENT DONT LA POUSSÉE DÉMOGRAPHIQUE REPOSE SUR UN SOLDE NATUREL DYNAMIQUE

Une dynamique démographique concentrée sur les communes et quartiers en grande difficulté.

Le taux moyen annuel d'évolution de la population sur la période 2011-2016 est conforme aux taux national et régional (0,40%), les solde des entrées-sorties et le solde naturel sont proches des indicateurs France et région.

En revanche, la plupart des grandes villes du département sont marquées par un solde des entrées-sorties négatif : Avignon **-0,30%**, Carpentras **-0,20%**, Orange **-0,20%**.

Sur la période 2012-2017 le taux annuel moyen d'évolution de la population s'établit à +0,4% pour la France et de +0,5% pour le Vaucluse. Le solde naturel moyen annuel pour la France et le Vaucluse est de +0,3% et le solde annuel moyen des entrées-sorties s'il est nul pour la France, il est de +0,2% pour le Vaucluse.

Mais, la dynamique démographique est extrêmement contrastée entre des villes « repoussoir » qui enregistrent des soldes annuels moyens des entrées-sorties négatifs Avignon **-0,3%**, Sorgues **-0,4%**, Orange **-0,6%**, Carpentras **-0,7%**, Bollène **-1,4%**. Cavaillon faisant exception avec un taux de +0,5%

A l'inverse la variation annuelle du solde naturel est plus forte que les indicateurs du Vaucluse et de la France +0,3%, dans les « grandes ville » du département : Avignon +0,8%, Carpentras +0,5%, Orange +0,5%, Cavaillon +0,6%.

II. LES POINTS D'ÉQUILIBRE ET DE DÉSÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Département de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au carrefour des régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Paca, le Vaucluse est bien doté en équipements et services, notamment de transport.

Sa population est plutôt jeune et mobile. La précarité est néanmoins forte, notamment parmi les personnes peu ou pas qualifiées. Le Vaucluse est ainsi le département de la région où le taux de pauvreté est le plus élevé (19,3 %).

L'aire urbaine interrégionale d'Avignon, qui déborde sur le Gard et les Bouches-du-Rhône, concentre une grande part de l'emploi et de la population du département.

Après une période de forte attractivité, les arrivées en provenance de l'extérieur du département se réduisent.

Le Vaucluse conserve cependant un dynamisme démographique soutenu, grâce à un taux de natalité élevé.

LA VALLÉE DU RHÔNE, UN AXE STRUCTURANT DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

- Avec une superficie de 3 567 km², le Vaucluse est le plus petit département de Paca.
- Plus de la moitié du territoire est consacré à l'agriculture, soit le double de la moyenne régionale.
- Ses paysages sont encore modelés par les vignes (dont les prestigieuses AOP des Côtes-du-Rhône méridionales), les cultures fruitières et maraîchères, voire des plantations plus spécifiques à la région, comme la lavande sur les reliefs plus prononcés.
- L'aire urbaine d'Avignon (définitions) couvre près de la moitié de la superficie du Vaucluse et déborde sur les départements voisins des Bouches-du-Rhône et du Gard. Elle regroupe, dans sa partie vauclusienne, les trois quarts de la population départementale.
- C'est à l'ouest du département, le long du couloir rhodanien, axe historique de communication, que l'urbanisation se développe (figure 1). La basse vallée de la Durance, frontière méridionale avec les Bouches-du-Rhône, concentre également la population, avec les pôles de Cavillon et Pertuis.

LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SONT NOMBREUX ET ACCESSIBLES

Le Vaucluse dispose d'infrastructures de communication majeures, desserte SNCF dont TGV, un aéroport, 7 points d'accès au réseau autoroutier, des infrastructures de frêt, installations : ferroviaire, aérienne, fluviale, routière.

Dans une région particulièrement bien équipée en biens et services (437 équipements pour 10 000 habitants contre 320 en moyenne en France métropolitaine), le Vaucluse est relativement bien doté (412 équipements).

Il est bien pourvu en équipements intermédiaires et supérieurs : 96 pour 10 000 habitants, soit deux points de moins que dans l'ensemble de Paca mais 19 points de plus qu'en France métropolitaine.

L'accessibilité à l'ensemble des équipements et services est très bonne. Seules quelques petites communes des pays du Ventoux ou du plateau de Sault se situent à plus d'un quart d'heure en moyenne du panier des équipements intermédiaires, ou à plus d'une demi-heure de celui des équipements supérieurs.

UN DÉSÉQUILIBRE STRUCTUREL DU PARC DE LOGEMENT.

L'extension du parc de logements (+ 20 % entre 2009 et 2018) a permis d'absorber l'augmentation du nombre de ménages (+ 18%), supérieure comme ailleurs à la croissance démographique en raison du vieillissement de la population et des nouveaux modes de vie (décohabitation, monoparentalité, ...).

La croissance du nombre de logements s'explique aussi par celle des résidences secondaires, dont la part a légèrement augmenté durant cette période, mais surtout par celle des logements vacants, dont le nombre s'est accru de moitié. Ils représentent désormais 9,77 % de l'ensemble de l'habitat (+ 2,77 points en 5 ans).

La part des HLM dans le parc des résidences principales est de 9,99% en Vaucluse et de 14,70% au niveau national. Les logements sociaux sont concentrés essentiellement sur les « grandes villes » du Vaucluse. En Avignon la part des HLM dans le parc des résidences principales est de 22,77%, de 15,01% sur Cavaillon, de 11,99% sur Carpentras, de 15,90% sur Orange.

La part des propriétaires dans les résidences principales est de 55,20% en Vaucluse et de 57,60% pour la France, mais ce pourcentage chute dans les villes importantes du département : Orange 48,00%, Cavaillon 44,00%, Carpentras 43,80%, Avignon 34,90%.

La part des maisons dans les résidences principales est moindre dans les « grandes villes », dans lesquelles se concentrent les immeubles.

Parc en déshérence ou vivier potentiel en période de crise du logement ? C'est un enjeu des politiques publiques dans ce domaine.

III. LES ENJEUX DU TERRITOIRE

INVERSER LES TENDANCES STRUCTURELLES DE DÉCLIN ET D'APPAUVRISSMENT

Deux axes :

- Ordonner le territoire pour le mettre en scène
- Redonner une ambition au Vaucluse et construire un avenir commun pour tous les Vauclusiens.

Trois priorités :

- Restaurer l'attractivité du département
- Transformer les défis climatiques et environnementaux en opportunité de développement
- Créer les conditions d'une dynamique territoriale porteuse de qualité de vie et d'attractivité

ANTICIPER L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES, ÉCONOMIQUES ET SOCIOLOGIQUES

EN COURS

GÉRER LES CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE
VAUCLUSIENNE

Accompagner les mutations du monde agricole pour permettre, à l'agriculture
Vauclusienne :

- Accompagner les secteurs de la viticulture et des fruits et légumes, afin de développer des méthodes d'irrigation des cultures garantissant une gestion économe de la ressource en eau.
- Inciter une diversification et/ou un développement de l'Agriculture Vauclusienne pour permettre à la restauration collective publique et privée de répondre aux exigences d'approvisionnement en produits issues soit de l'agriculture bio, soit de l'agriculture raisonnée en 2023.

ANTICIPER LES RESTRUCTURATIONS DES SECTEURS DE LA DISTRIBUTION ET DU
TRANSPORT-LOGISTIQUE:

Un mouvement amorcé en 2017, va tendre à se généraliser : rapprocher les bases logistiques des bassins de consommation, des centres logistiques plus nombreux mais de taille plus réduite. Le secteur de la Grande distribution connaît une crise sans précédent, changement des habitudes de consommation : recours aux achats sur le Web, désaffectation des grandes zones commerciales.

- La probable disparition de plusieurs zones commerciales peu libérer des espaces pour des plateformes de transport multimodal (Carrefour courtine par exemple).

- Reconversion des friches commerciales ou industrielles en zone d'activité tournée vers les nouvelles technologies et les activités liées à l'environnement (recyclage, valorisation des déchets).

UN TISSU ÉCONOMIQUE FRAGILE, ET UN TAUX DE CHÔMAGE INQUIÉTANT DANS CERTAINES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Données générales sur l'économie et l'emploi en Vaucluse

Avignon, ainsi que plusieurs pôles des départements alentour, concentrent l'emploi. En 2017, le marché du travail vauclusien rassemble 239 300 emplois, aux trois quarts tertiaires comme en moyenne française (81 % en Paca).

Le secteur agricole reste important. S'il subit la tendance nationale de baisse des effectifs, 9800 emplois agricoles perdurent en Vaucluse, soit 4,5 % de l'emploi total. C'est 2 points de plus que le niveau national et 3 points de plus que la région.

L'industrie est également assez présente avec 10 % de l'emploi (21 800 emplois), comme dans les Bouches-du-Rhône.

En lien avec la vocation agricole du département, l'industrie agroalimentaire est très représentée (3 % de l'emploi total, soit 6 500 emplois). La population active du Vaucluse s'élève en 2011 à 246 600 personnes, dont 209 200 en emploi (figure 5).

Si 176 900 travaillent dans le département, 32 300 autres se déplacent à l'extérieur, dans les départements limitrophes pour la plupart.

Le nombre de Vauclusiens employés dans le département est stable depuis cinq ans.

En revanche, ils sont beaucoup plus nombreux à sortir du département pour se rendre sur leur lieu de travail (+ 4 000 en cinq ans).

L'aire urbaine d'Aix-Marseille draine ainsi quotidiennement 9 500 Vauclusiens, par proximité naturelle (bassin de Pertuis) ou grâce aux liaisons multiples depuis Cavillon et Avignon, Carpentras telles que l'autoroute A7, les TER ou la Ligne TGV sud-est ouverte depuis 2001.

Les gisements d'emplois du nucléaire, avec le site de Marcoule à Bagnols-sur-Cèze (Gard) ou celui du Tricastin à Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), attirent une majorité des Vauclusiens qui travaillent dans ces communes (soit respectivement 1 000 et 2 950 navetteurs).

À l'inverse, 38 400 actifs travaillent dans le Vaucluse sans y habiter. Un tiers viennent de zones limitrophes situées dans le Gard (7 700) ou les Bouches-du-Rhône (5 000), la majorité se rendant dans l'aire urbaine d'Avignon (16 800 entrées quotidiennes dans sa partie vauclusienne).

Le chômage en Paca est structurellement supérieur à la tendance nationale, bien que l'écart se soit réduit cette dernière décennie. En Vaucluse, le taux de chômage était proche mais inférieur à celui de la région jusqu'en 2005.

Depuis, il l'a dépassé et l'écart va grandissant. Au dernier trimestre 2019, il s'établit à 10,2 %, soit un demi-point au-dessus de celui des Bouches-du-Rhône, 1 point au-dessus de la moyenne régionale et 2,5 points au-dessus du taux national.

Les actifs vauclusiens sont souvent moins qualifiés : 15,5 % sont sans diplôme (2 points de plus qu'en Paca et 3 points de plus qu'en France), 35 % sont titulaires au plus d'un CAP ou BEP (32,5 % en Paca et 34 % en France).

Seuls 14 % détiennent un diplôme supérieur au 1er cycle universitaire, soit 3,5 points de moins qu'en France ou Paca.

Activités les plus représentées en Vaucluse en nombre d'établissements au 1^{er} janvier 2020

1. Les activités de construction : 3 909 établissements (11% des unités au RCS) et 10 448 salariés (12%)
2. L'activité d'hébergement et restauration : 3 535 établissements (10%) et 6 687 salariés (7%)
3. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques : 2 881 établissements (8%) et 4 618 salariés (5%)
4. Le commerce de gros : 2 171 établissements (6%) et 7 581 salariés (8%)
5. Les commerces non sédentaires : 2 079 établissements (6%) et 234 salariés (0,3%)

Les secteurs de l'Industrie, de la Construction et du Commerce-Transport-Hébergement-Restauration sont fortement représentés dans le tissu économique départemental.

La structure économique du département est marquée par la prédominance des petits établissements (moins de 10 salariés)

Au 1^{er} janvier 2020, 65,2% des établissements du RCS n'ont aucun salarié.

- 94,5% des unités ont moins de 10 salariés.
- Sur l'ensemble du département, seuls 350 établissements emploient 50 salariés et plus.
- 48% des établissements du RCS n'ont aucun salarié
- Si l'on englobe tous les établissements (y compris ceux ne relevant pas du RCS) les établissements de 0 salariés représentent 72,60% des entreprises Vauclusiennes contre 71,10 au niveau national, les établissements de 1 à 9 salariés 22,60% contre 23,10 et ceux de 10 salariés ou plus 4,90% contre 5,80% au niveau national.

Les données de l'emploi et du chômage

Le taux de chômage en Vaucluse pour les 15-64 ans s'élève en 2017 à 16,90%, il est de 14,70% en région et de 13,90% pour la France. Ce taux est encore plus important dans les principales villes du département : Avignon 26,00%, Carpentras 21,40%, Orange 18,40%, Cavaillon 18,90% et dans certains quartiers de ces villes près de 40%.

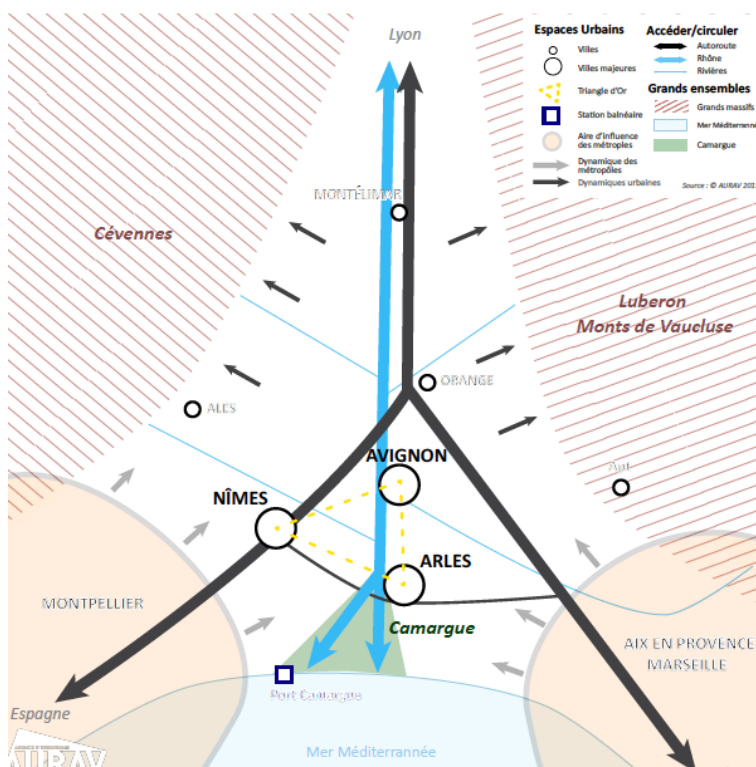
L'emploi pérenne (CDI et fonction publique) est moins présent en Vaucluse 63,60%, qu'au niveau régional 67,70% et qu'en France 67,80%.

SYNTHÈSE DES ENJEUX

Rendre l'économie Vauclusienne moins dépendante de facteurs extérieurs

Les moteurs du développement :

- Production : économie productive exportatrice
- Revenus extérieurs captés sur un territoire : économie résidentielle (tourisme, retraités, prestations sociales, emplois publics, revenus fonciers et des capitaux)
- Dépenses dans un territoire : économie présentielle (satisfaction des besoins des populations présentes sur un territoire)



Renforcer l'influence de l'agglomération d'Avignon dans l'armature et les interactions des systèmes métropolitains du Delta Rhodanien

DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DÉTERMINANTS POUR L'AVENIR DU DÉPARTEMENT

1/ CRÉER OU CAPTER LES RICHESSES ? L'APPORT D'UNE APPROCHE PAR LES REVENUS

La richesse économique d'un territoire se ferait donc en deux temps :

- En captant des revenus de l'extérieur,
- En générant une consommation locale qui absorbe ces revenus (c'est l'économie présentielle de l'INSEE).

Les revenus captés peuvent être découpés en 4 bases :

- La base productive, qui renvoie à des activités généralement exportatrices (vers l'extérieur du territoire) qui font entrer des revenus dans le territoire : bénéfices, salaires, etc. industriels ou commerciaux, agricoles, etc. Cette base conditionne, au niveau national, l'existence des autres. Sans elle, pas de possibilité de redistribution. Elle est directement soumise aux aléas d'une économie mondialisée ;
- La base publique, liée aux emplois de la fonction publique. Ils sont d'autant plus importants que les territoires sont denses en général. Cette base a joué un rôle d'amortisseur essentiel au cours de la crise récente, mais elle est aujourd'hui fragilisée par la crise des finances publiques ;
- La base résidentielle, se compose de tous les revenus liés à la résidence. Il s'agit des salariés qui résident mais ne travaillent pas dans la commune, tout en y dépensant une part de leur revenu, des retraités, des touristes, et des revenus des capitaux et fonciers. Cette base dépend fortement de l'image du territoire. Le Lubéron est cité par Davezies comme un archétype d'espace susceptible d'avoir une base résidentielle. En fait, l'économie de beaucoup de territoires repose sur cette base ;
- La base sociale, repose sur les transferts sociaux : santé (allocations familiales, maternité, etc.) ; insertion professionnelle et sociale (ARE, RSA,

etc.) ; aides au logement. Une base sociale forte peut constituer un indicateur de l'ampleur des difficultés sociales que connaît un territoire.

Face à la crise des finances publiques (en 2015, la baisse des recettes de fonctionnement des EPCI et communes, liée à la DGF, était estimée à 1,9 %), il paraît difficile de compter à l'avenir sur la base sociale (revenus liés à des transferts sociaux de type RSA ou APL par exemple), de toutes façons déjà sous-représentée dans le Vaucluse par rapport à la moyenne des départements, ou la base publique (liée à l'administration et aux revenus des fonctionnaires)."

Au contraire, si ces sources de revenus ont pu servir d'amortisseurs de la crise post-2008 pour les territoires les plus fragiles, il est fort probable qu'elles seront malmenées à l'avenir, même si elles gardent un rôle important. La base productive (avec exportation en dehors du territoire) est quant à elle relativement faible dans le Vaucluse.

A titre d'exemple, l'industrie manufacturière (agro-alimentaire, fabrication de matériaux de construction, de machines agricoles, etc.), davantage présente qu'au niveau régional (12,3 % contre 9% en PACA), est en réalité sous-représentée par rapport à l'ensemble de la France (13,6 %)."

Pourtant, elle constitue le deuxième secteur d'emploi (après le commerce), avec plus de 16 000 emplois. La logistique joue un rôle également important, notamment en raison de la localisation d'Avignon sur l'axe Avignon/Marseille."

[Les enjeux de la révolution commerciale](#)

Comparé aux autres départements français, le Vaucluse est caractérisé par de fortes densités commerciales.

Au début des années 2010, le département dispose de 59 salariés du commerce pour 1000 habitants (source CLAP, 2012) : il se situe au 4ème rang des

départements métropolitains, soit bien au-dessus de la moyenne nationale (48 pour 1000).

En le comparant avec les territoires situés dans la même tranche (un peu plus de 30 000 emplois dans le commerce), on observe que le Vaucluse se retrouve au même niveau que des départements (Calvados, Morbihan, Loire, Oise, etc.) ayant entre 140 000 et 260 000 habitants de plus.

Ce constat doit être mis en perspective au regard de :

- La situation géographique particulière du bassin de vie avignonnais à cheval sur 2 régions et 4 autres départements, sur le couloir rhodanien lequel constitue un axe national et international de transport ;
- L'importance des zones de chalandise des commerces vauclusiens (estimées à 800 000 habitants en 2004) ;
- L'apport non négligeable des touristes dans le chiffre d'affaires des commerces qui varie de 7 à 11 % selon les territoires.

Entre 2012 et 2017, les hypermarchés vauclusiens ont enregistré une perte de 493 emplois (-12 %). Au-delà de la crise, ces évolutions sont d'abord révélatrices d'une rentabilité qui s'effrite structurellement : alors que l'on continue à produire des surfaces commerciales (+ de 3 %/an), la consommation, quant à elle, stagne (+1 %/an). Les grandes surfaces sont, de plus, mises à mal par des formats d'enseignes dits de proximité (type Carrefour contact).

Mais les difficultés du commerce « physique » se renforceront d'autant plus dans les années à venir qu'il est en concurrence, de façon croissante, avec des pratiques telles que le drive (8 % d'utilisateurs en 2010 et 19 % en 2018) ou internet (8 à 10 % des ventes en 2013 et une progression de 15 % par an).

Dans ce cadre, l'apparition de friches commerciales – qui ne soient plus isolées et temporaires – paraît inévitable. La loi ALUR formule à ce titre l'obligation de

réinvestir prioritairement les friches commerciales plutôt que d'étendre les surfaces commerciales sur des espaces non bâtis.

A l'avenir, la requalification de ces espaces va constituer un enjeu prépondérant des politiques d'aménagement : comment réorganiser les grands espaces commerciaux périphériques monofonctionnels ?

Quelles marges de manœuvre locales face à des stratégies des enseignes déterritorialisées et gagnées par la financiarisation ?

Toutefois, le Vaucluse a développé des activités productives à haute valeur ajoutée, moins visibles sur le plan quantitatif de l'emploi, mais qui constituent un potentiel de développement important.

- Avignon est ainsi à l'origine du Label French Culture Tech délivré, en 2015, à l'ensemble « Avignon – Provence » qui s'appuie certes sur le festival d'Avignon, mais également sur un ensemble d'entreprises et le cluster Avignon Delta Numérique notamment.
- L'université d'Avignon est directement associée au label et porte un projet de FabLab (site Pasteur – Villa Créative).
- La filière agroalimentaire constitue également une spécificité forte du Vaucluse : le technopôle d'Agroparc lui est initialement dédié.
- Le Vaucluse abrite des centres techniques et de recherche (structure fédérative de recherche Tersys) axés sur cette filière ainsi que des formations spécialisées (portées entre autres par l'Université) et un pôle de compétitivité
- On recense également des entreprises en lien avec le pôle de compétitivité Pégase (dédié à l'aéronautique et dont le siège social est installé à Marignane) à Agroparc, proche de l'aéroport d'Avignon. On peut penser qu'une part de cette dynamique se porte de manière croissante

sur des filières en lien avec le développement durable, visant par exemple à des économies d'énergies.

2/SURMONTER LES FAIBLESSES DE L'ÉCONOMIE VAUCLUSIENNE

La base résidentielle, motrice de l'économie du Vaucluse, est fragile

- La croissance démographique a fortement ralenti : le taux de croissance moyen annuel est passé de 0,96 % par an entre 1999 et 2006 (soit +34 500 habts supplémentaires) à 0,46 % entre 2007 et 2011 (soit + 12 500 habitants supplémentaires) à 0,35% entre 2012 et 2018 (soit 10 500 habitants supplémentaires). La fécondité a tendance à fléchir et les flux démographiques à l'échelle de la France s'orientent de plus en plus vers le sud-ouest et la façade atlantique (Insee) ;
- Elle génère surtout des emplois dits présents, certes non délocalisables, mais dont la valeur ajoutée est limitée (emplois saisonniers dans le tourisme ou l'agriculture, services à la personne pour les retraités, etc.) et souvent marqués par la précarité ;
- Elle a tendance, en s'accroissant, à favoriser un étalement urbain par ailleurs combattu : l'élargissement des bases fiscales liées à l'habitat (taxe foncière sur le bâti et taxe d'habitation notamment) permet d'augmenter les recettes fiscales sans augmenter les taux (cette tendance est observée dans l'ensemble des régions méditerranéennes) ;
- Elle repose aussi en partie sur le rayonnement commercial de la partie ouest du Vaucluse, fondé sur un modèle de commerce (grandes surfaces de périphérie) en crise : perte annuelle de rentabilité de l'alimentaire de grande surface estimée à 3 %/an au niveau national et concurrence d'internet. Pour l'équipement de la maison (type électroménager par exemple), le e-commerce représente près de 20 % des parts de marché.

Le Vaucluse fait partie des 10 premiers départements de France métropolitaine en matière de densité commerciale

Des territoires plus ruraux tournés vers l'économie résidentielle...

- Le territoire Luberon Apt se caractérise par une surreprésentation de ses revenus résidentiels et publics, combinée à une sous-représentation manifeste de ses revenus productifs « exportateurs » et sociaux dans l'ensemble de ses revenus captés. Le poids de l'économie résidentielle s'explique à la fois par la combinaison des pensions de retraite et des dépenses touristiques (ainsi que celle, marginale au regard du poids de ce type de revenus, des revenus des capitaux et fonciers) qui compense un certain déficit en revenus « dortoirs ».
- Au total, le modèle de développement du territoire peut être qualifié de « publicorésidentiel » ou plus précisément « publico-touristique ». Le territoire du Ventoux, Comtat et Vaison se caractérise quant à lui par une surreprésentation de ses revenus résidentiels et productifs exportateurs, combinée à une sous-représentation de ses revenus publics et sociaux.
- La structure de l'économie résidentielle présente des similitudes avec le territoire Luberon-Apt. Son modèle de développement « touristique » est symptomatique d'un profil fortement spécialisé.

ou plus urbains et plus productifs...

Le territoire du Nord Vaucluse et Sud Drôme se singularise par la surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs, combinée à une sous-représentation de ses revenus résidentiels, publics et sociaux. Il enregistre en effet un déficit cumulé en dépenses touristiques et revenus « dortoirs » que ne permet pas de compenser la surreprésentation des pensions de retraite et des revenus des capitaux.

Le modèle de développement du territoire Nord Vaucluse et Sud Drôme peut être qualifié de « productif ».

Enfin, le territoire de Cavillon Isle/Sorgue se caractérise également par une surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs mais aussi de ses revenus publics combinée à une sous-représentation de ses revenus résidentiels et sociaux. La sous-représentation des revenus résidentiels du territoire de Cavillon Isle/Sorgue est exclusivement liée à un déficit prononcé en revenus « dortoirs » que ne permet pas de compenser la surreprésentation des pensions de retraite, des dépenses touristiques et des revenus des capitaux et fonciers. Le territoire de Cavillon Isle/Sorgue présente un modèle de développement assez rare de type « productivo-touristique ».

...et le bassin de vie d'Avignon plus hybride d'un point de vue économique

Le bassin de vie d'Avignon est quant à lui marqué par une légère surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs et résidentiels combinée à une sous-représentation de ses revenus publics et sociaux.

Son économie résidentielle est d'abord caractérisée par une surreprésentation combinée des pensions de retraite, des dépenses touristiques et des revenus des capitaux et fonciers qui permet de compenser la faiblesse relative des revenus « dortoirs ».

Le bassin de vie d'Avignon joue un rôle essentiel de redistribution des revenus à destination des autres territoires du Vaucluse.

3/ Un développement socio-économique vecteur d'inégalités

Les territoires vauclusiens présentent des potentiels de captation situés entre 13 000 et 16 000 €.

Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité d'un territoire en rapportant le total des revenus captés à la population résidente. Plus il est important, plus le potentiel de captation est élevé.

A ce jeu, c'est le territoire « Luberon-Apt » qui est gagnant.

Toutefois, la captation des revenus n'est rien si ces derniers ne sont pas réinjectés dans l'économie locale. Celle-ci est représentée par les emplois présents. En divisant le total des revenus captés, cette fois par le total d'emplois présents, on obtient un indicateur qui mesure la capacité de ces revenus à créer des emplois. Le résultat nous donne la masse monétaire qu'il est nécessaire de capter pour créer un emploi présentiel : cet indicateur est appelé « effet multiplicateur »

- Plus cet indicateur est faible, plus il est facile de créer des emplois. On voit ainsi que des territoires ayant un potentiel de captation élevé n'ont pas nécessairement un effet multiplicateur intéressant. Ce qui indique qu'ils ne créent pas beaucoup d'emplois avec les revenus qu'ils captent.
- Il y a un lien entre les territoires bénéficiant d'un taux de couverture élevé et ceux qui ont un mauvais effet multiplicateur. Ce qui peut paraître logique, car le taux de couverture mesure la densité d'emplois présents (emplois présents/population) : plus il est facile de créer des emplois présents, plus « effet multiplicateur », plus le nombre d'emplois effectivement créés est important.

Certains territoires, parce qu'ils bénéficient d'effets de taille notamment (avec des infrastructures déjà installées et une demande mécaniquement plus forte par exemple), créent donc plus facilement des emplois."

Il s'agit d'aider ceux pour lesquels ces effets de taille ne jouent pas et qui créent plus difficilement des emplois présents.

LES AXES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU VAUCLUSE

Le moteur de développement économique du Vaucluse est, donc comme la majorité des territoires français et la région PACA, essentiellement résidentiel.

- Le poids des retraites et du tourisme est important dans les revenus captés par le département. Ce moteur génère essentiellement des emplois présentsiels, dont la part a fortement augmenté depuis 40 ans.
- Les emplois ainsi créés s'orientent de manière croissante vers des services et des activités essentiellement locales, peu à même de muter vers des activités exportatrices. Ce fonctionnement économique génère des inégalités, de la précarité et du chômage, phénomènes qui touchent en particulier des jeunes peu formés, dans un contexte de vieillissement de la population.
- Les enjeux sont donc de renforcer la cohésion sociale en faisant évoluer le modèle de développement économique.
- Le Vaucluse disposant d'industries innovantes de pointe, un enjeu réside dans la diffusion de l'innovation. Les activités à haute valeur ajoutée génèrent cette innovation, levier de la croissance et de plus en plus de la création de valeur.

Il s'agit d'organiser la transmission de ces innovations vers l'ensemble de l'écosystème vauclusien.

Mais l'enjeu central pour l'économie vauclusienne est certainement de s'appuyer sur l'économie résidentielle.

Il paraît en effet peu réaliste de vouloir changer radicalement de moteur de développement, d'autant que l'économie résidentielle est en réalité le principal moteur économique des territoires, à quelques exceptions (métropolitaines) près.

Il s'agit :

- D'une part de s'assurer que les revenus captés génèrent effectivement des emplois présentsiels ;
- D'autre part d'imaginer, qu'en renforçant l'économie résidentielle, on peut générer des revenus à même d'être réinvestis dans le productif exportateur, à l'inverse du schéma traditionnellement admis.

Il faut donc notamment continuer à attirer des touristes et des retraités (à la base du moteur résidentiel) dans un contexte de compétition territoriale accrue. Cela demande, a minima, une attitude proactive et de développer des politiques de valorisation du Vaucluse cohérentes et mettant l'accent sur les spécificités avérées et porteuses de valeur ajoutée du département : vignoble, histoire, Rhône, etc.

Ce retournement dans la façon de concevoir le développement économique, en partant du résidentiel pour renforcer le productif, est central.

Il doit permettre de générer des emplois de qualité, favorisant en retour la cohésion sociale. Il vise plus largement à doter le Vaucluse d'une économie forte en le positionnant en tant que carrefour métropolitain (TGV, A7 et A9, Rhône), à même de capter les ressources pour assurer son développement

Pour cela, le développement d'infrastructures qui répondent aux différentes attentes de l'économie résidentielle est indispensable

RENFORCER le tourisme toute l'année pour assoir une stabilité des professionnels du tourisme et de l'évènementiel

- **Infrastructures d'accueil d'évènements** liés au tourisme d'affaires type centre de congrès- expositions (Le palais des Papes est saturé et le parc expo d'Avignon d'une grande vétusté, accueil hébergement middle class, :

Objectif : développer le hors saison; Le Vaucluse est le 5ème département le plus demandé pour le tourisme d'affaires et le 35ème dans la réponse à cette demande !

- **Développement du tourisme vert et déplacements propres de la population** avec notamment des pistes cyclables et transports en commun inter bassins de vie.

RENFORCER et AMELIORER les dessertes entre bassins de vie pour favoriser le maintien de l'emploi dans le département

Poursuite de l'aménagement des axes routiers structurants inter cités et départements tel LEO qui permettra de désengorger Avignon et faciliter les circulations de transit et de renforcer les liaisons avec les principaux pôles régionaux, tel l'amélioration des liaisons entre Cavaillon et Pertuis et Avignon-Apt (Pistes cyclables, transports en commun...)

RENFORCER LE MOTEUR RÉSIDENTIEL, AU SERVICE DU MOTEUR PRODUCTIF

Le moteur de développement économique du Vaucluse est, sans surprise car comme la majorité des territoires français et la région PACA, essentiellement résidentiel. Le poids des retraites et du tourisme est important dans les revenus captés par le département. Ce moteur génère essentiellement des emplois présents, dont la part a fortement augmenté depuis 40 ans.

Les emplois ainsi créés s'orientent de manière croissante vers des services et des activités essentiellement locales, peu à même de muter vers des activités exportatrices.

Ce fonctionnement économique génère des inégalités, de la précarité et du chômage. Phénomènes qui touchent en particulier des jeunes peu formés, dans un contexte de vieillissement de la population.

Les enjeux sont donc de renforcer la cohésion sociale en faisant évoluer le modèle de développement économique

IV. DES PRÉCONISATIONS POUR RETROUVER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE.

REDÉFINIR LES POLITIQUES PUBLIQUES AUTOUR DE 4 PÔLES DE DÉVELOPPEMENT ET

D'AMÉNAGEMENT :

GRAND AVIGNON (Y COMPRIS SES PARTIES GARDOISES ET BUCCORHODANIENNES)

Base cantonale

Avignon 1

Avignon 2

Avignon 3

Le Pontet

VENTOUX – COMTAT VENAISSIN (VILLES D'ANCRAGE : CARPENTRAS, VAISON LA ROMAINE, ISLE SUR LA SORGUE).

Base cantonale :

Carpentras

L'Isle sur la Sorgue

Monteux

Vaison la Romaine

Valréas

VALLÉE DU RHÔNE

Base cantonale :

Bollène

Orange

Sorgues

Valréas

LUBERON

Base cantonale :

Cavaillon

Apt

Pertuis

Cheval Blanc

RATIONNALISER ET RENFORCER LA PERTINENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

AGIR POUR REGROUPER LES INTERCOMMUNALITÉS

- En 2018, le taux de couverture d'une intercommunalité en France, était de 29 communes pour 54.187 habitants, le Vaucluse compte 3,5 plus d'intercommunalités par nombre d'habitants que le reste de la France.

Le Vaucluse comptait en 2018, 13 EPCI :

4EPCI de 5 communes

1EPCI de 8 communes

1 EPCI de 11 communes

3 EPCI de 16 communes

1 EPCI de 19 communes

2 EPCI de 25 communes

1 EPCI de 92 communes (dont 1 seule en Vaucluse : Pertuis).

ÉLABORER DES DOCTRINES D'INTERVENTION ET DE CONTRACTUALISATION FONDÉES SUR DES ENJEUX DÉPARTEMENTAUX ET NON SUR LE CLIENTÉLISME

- Mobiliser les différentes ressources disponibles à l'échelle Européenne et Nationale

- Créer des contrats de territoire en concentrant les aides du département sur les communes répondant au contrat de développement et d'aménagement de leur territoire (Grand-Avignon, Ventoux-Comtat Venaissin, Vallée du Rhône, Luberon). Retenir des priorités :
 - Rééquilibrer les territoires pour éviter que les villes principales du Vaucluse concentrent l'essentiel des problématiques socioéconomiques.
 - Par territoire identifié, redonner aux villes principales un rôle moteur en matière d'aménagement, de développement.
 - Restaurer les entrées de villes et villages pour créer une identité visuelle aux villes et villages du Vaucluse
 - Reconquête qualitative des centres villes (logement, commerces, services, mobilité)
 - Apporter des solutions en matière d'emploi par une élévation des niveaux de compétence et la création de débouchés économiques et d'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement.
 - Développer les actions de reconquête Républicaine des quartiers
 - Accueil d'activités économiques à forte valeur ajoutée
 - Développer des outils de communication et de promotion performants (applications numériques)

RENDRE LISIBLE ET ATTRACTIVE L'IDENTITÉ DU VAUCLUSE

CRÉER UNE MARQUE ET DES PRODUITS VAUCLUSE

Le but est de renforcer l'image de marque et la notoriété du Vaucluse.

Les produits « Vaucluse » répondront à l'ADN du département et à ses axes de développement :

- Assurer un débouché à ses productions agricoles
- Attirer pour des courts et longs séjours des vacanciers à fort pouvoir d'achat
- Devenir une destination incontournable pour les congrès et séminaires.
- Conforter sa vocation de « villégiature dorée » en captant des résidents secondaires ou principaux à hauts revenus, et permettre le déstockage des logements vacants (souvent de taille importante).
- Inciter ses résidents à « haut potentiel » à s'impliquer dans la vie et le développement du département. Passer du résident consommateur à celui de résident acteur-ambassadeur.
- Attirer des entreprises à forte valeur ajoutée

Dépasser les écueils des concurrences territoriales fédérer les pôles d'excellence, autour de produits départementaux

- **Vaucluse Gourmand :**
 - Vins
 - Gastronomie
 - Fruits et légumes
- **Vivre en Vaucluse :**
 - Se loger en Vaucluse
 - Travailler en Vaucluse
 - Vaucluse Mobilité
 - Vaucluse Santé
 - Loisirs en Vaucluse
 - Les sels de l'esprit Vaclusien
 - Vaucluse sportif
- **Entreprendre en Vaucluse :**

- Créer et développer son entreprise en Vaucluse
- Implanter son entreprise en Vaucluse
- Vaucluse innovation

- **Échappée belle en Vaucluse :**
 - Tourisme
 - Congrès et séminaires
 - Culture
 - Sport
 - Nature et paysages
 - Vaucluse Gourmand :
 - Vins
 - Gastronomie

CRÉER DES GUICHETS UNIQUES

Pour l'ensemble des « produits et services » regrouper l'offre en assurant sa promotion et sa co-commercialisation. Les champs d'application pourraient être :

- Tourisme-Culture-Loisirs
- Accompagnement de projets économiques

VALORISER LES ATOUTS D'AVIGNON POUR EN FAIRE UNE CAPITALE DE L'ÉVÈNEMENTIEL

Doter l'agglomération d'Avignon d'infrastructures adaptées pour affirmer sa vocation de villes dédiée à l'événementiel pour des manifestations de dimension internationale.

Souvent consultée, rarement retenue Avignon ne parvient pas malgré ses atouts à s'imposer sur le marché de l'événementiel et des congrès et séminaires.

Une étude approfondie doit permettre de définir les équipements, et jauges nécessaires pour atteindre ces objectifs.

CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE DU TERRITOIRE

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DES SECTEURS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

- Agir pour accompagner une diversification de l'Agriculture Vauclusienne, vers les enjeux de l'Agriculture biologique et raisonnée
- Permettre la valorisation des espaces agricoles disponibles et satisfaire aux exigences du « manger mieux » et aux modifications du climat
- Assurer le développement d'une agriculture de proximité (débouchés en circuits courts).
- Permettre à la filière viticole de s'adapter aux changements climatiques

AGIR EN FAVEUR DE L'EMPLOI :

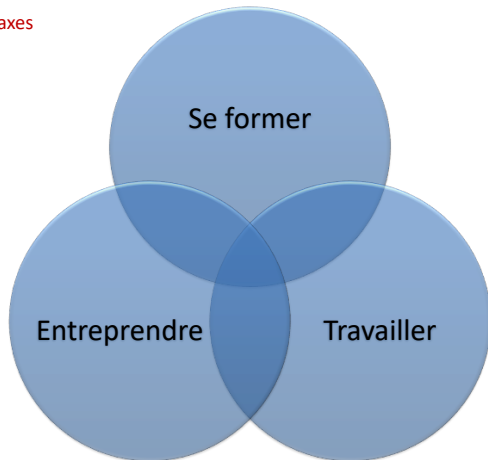
- Par bassin économique et d'emplois créer des structures Fée (Formation, économie, emploi) pour favoriser les formations, l'insertion par l'économique, et la création et le développement d'entreprises.

Le concept de ruche

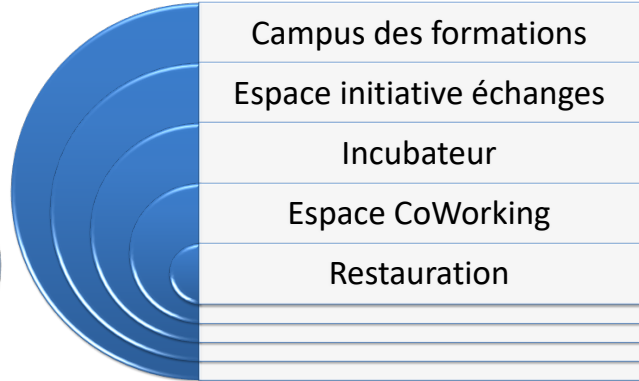
Création d'un écosystème dédié à la formation, l'économie et l'emploi

Un nom f.é.e (Formation – Economie – Emploi)

3 axes



5 pôles



LA RUCHE « F.É.E » – CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ À LA FORMATION, L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

